



requête au JAF pour pension alimentaire

Par **aqua**, le **25/07/2011** à **18:33**

Bonsoir, j'aimerais savoir si je dois montrer ou rédiger ma requête avec un avocat pour éviter tous pièges!!!?? Le père de mon 1er fils (9 ans) dont je suis séparée depuis début 2004 veut à tout prix que nous passions devant le juge pour la pension alimentaire qu'il aurait à verser, sachant que depuis début 2006 il me donne 100 euros; que depuis début juin de cette année, il vit chez sa nouvelle compagne dans le Nord (ce qui destabilise fortement mon fils) et que donc il a quitté son emploi. Qu'est-ce que cela cache?

Par **Domil**, le **25/07/2011** à **19:47**

[citation]il vit chez sa nouvelle compagne dans le Nord (ce qui destabilise fortement mon fils)[/citation] évitez ce genre de remarque qui fait plus femme jalouse que mère inquiète.

[citation]Le père de mon 1er fils (9 ans) dont je suis séparée depuis début 2004 veut à tout prix que nous passions devant le juge pour la pension alimentaire qu'il aurait à verser[/citation] il a raison, pour votre protection, car aujourd'hui il peut arrêter de payer quand il en a envie, sans que vous ne puissiez rien faire.

Faites simple, demandez-lui de la rédiger et qu'il vous l'envoie pour que vous la signiez (requête conjointe) afin que vous la déposiez au greffe

Par **aqua**, le **26/07/2011** à **10:01**

Ok je rectifie...Sinon, non, il me dit que c'est à moi de faire la requête seule et de déposer au tribunal. Ensuite s'il n'est pas d'accord avec la pension que je demande, il refute!!

Par **Domil**, le **26/07/2011** à **20:06**

Et bien faites-là, que voulez-vous faire d'autre ?